L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No. 72 RUE DE CHARTRES.

DEUXIEME EDITION.

VENDREDI MATIN, 27 AVRIL.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Renseignements du rapporteur de la Cour Judiciaire.

Mr Percy Roberts, rapporteur de cette cour, nous prie de faire savoir de la part de la Cour qu'elle n'entend point que les dames qui ont été appelées à la Cour Suprême des Etats-Unis, au moyen de cautionner les prétentions de la dame Gaines, aient eu encore ouvert et occupé aucune salle pour cet effet ; qu'elle n'a point donné d'ordre pour cela ; et qu'elle ne voit pas la nécessité d'y avoir recours ; la ville ayant assez de salles pour cet objet sans le déplacer. Le juge de cette cour ne veut point de salle qui vient d'être rendue et qui nous rappelons quand il nous convient très peu jouissable et flatteuse en droit. Il doit y avoir un remède contre ces jouissances peu convenables.

En attendant, le maire a reçu la visite de plusieurs parties qui ont à se plaindre de la décision et qui désirent effectuer une opposition avec Mme Gaines.

Le maire a reçu aussi la visite de cette dame qui lui a dit qu'elle était disposée à être libérale et qu'elle n'exigerait pas tout à quoi la décision de la Cour lui donnait droit.

Mme Gaines a remis sa maison, pour qu'il le pensera en considération, le respect de l'administration des années de 1866, rapport relatif à des procès qui concernent la ville.

Tout cela sera soumis au Conseil et l'on pense qu'un compromis pourra avoir lieu.

Manifestation monstre projetée.

Les membres du comité de paroisse de paroisse Orléans et les présidents des clubs nouvellement élus dans toutes les parties de la ville ont été convoqués hier soir, dans la salle des Représentants, à l'Hôtel St. Louis, dans le but d'organiser une procession ou une manifestation populaire quelconque, le jour d'actions de grâce que doit désigner prochainement le gouverneur Mi-chaelis. Un comité composé de quatre membres a été chargé d'une mission de conférer avec le gouverneur sur l'opportunité d'une procession de jour ou de nuit ou d'une grande meeting. Le comité doit faire un rapport à la prochaine réunion qui est fixée à lundi soir, au même endroit.

Un déménagement de police.

Hier matin le col. W. F. Loan, ex-chef de police, avec les capt. Lawler, Flanagan et Gray sont aidés voir le col. Boylan dans le remettre les livres, papiers, etc., etc.... appartenant au Bureau de police.

L'ex-trésorier, M. Murdock, est allé voir du sien aidé l'administrateur Davis pour lui remettre les comptes de son bureau et les balances qui sont très faibles. M. Murdock a dit qu'il avait quelque $200 en main, l'accumulation de plusieurs années par petites économies, dans ses bonnes, mais qui divisées aux quatre officiers d'eux que des bagatelles ne valent pas la peine d'être réclamées. M. Murdock pense donc que son reste doivent aller au fonds de la police pour le salaire du mois de janvier qui n'a pas été payé.

Les ingénieurs sortis.

Ces ingénieurs se sont divisés hier en plusieurs bandes pour faire des inspections diverses soit sur la levée, soit dans la banlieue. Ainsi, ils ont vu la façade de la ville, les manufactures de glace, Carrollton, les jardins, les levées et les dam-mien et ils se sont réunis le soir pour aller à Milneburg où un grand dîner avait été préparé pour eux. Le temps fut bien que très mauvais, leur a malheureusement convenu, n'ont beaucoup de choses à faire, ils ont été enchantés de cette dernière de soleil qui dure depuis trois ou quatre jours, chose rare en cette saison.

Chien enragé.

Déjà la rage fait son apparition chez la race canine. Nous avons à signaler un cas qui semble d'autant plus étonnge que les chaleurs que nous avons ressenties n'ont pas été excessives. Hier samedi, l'officier de police Posey a tué au coin des rues Madison et Camp un chien atteint de la rage et qui avait menacé de mordre plusieurs personnes.

Ecole de natation.

L'ouverture de l'école de natation établie par le professeur L. F. Gery sur la levée du côté de l'entrepôt du canal neuf au Lac Pontchartrain, doit avoir lieu dimanche prochain. On peut s'y rendre par le chemin de fer de la rue du Canal.

Alcazar.

Le programme de l'Alcazar pour la soirée est ainsi composé : *Monsieur va en Cavale, Chez un perruquier, La Dame des Chats, A deux de jeu.*

La comédie sous l'Empereur.

Les Français qui habitent le centre de la ville savent où passer agréablement et à peu de frais leur soirée du dimanche : ils vont l'Alcazar, mais la nouveauté populaire franco-louisianaise des Canneries n'avait jusqu'ici encore l'habitude ou elle pût aller régulièrement chaque dimanche voir jouer ses compatriotes. Cette lacune va être remplie. Le Club de Vaudeville qui occupe actuellement la salle de Mr Dominique Bazeau sollicite le bienveillant concours des familles franco-louisianaises des environs pour un matinée du dimanche 29 courant. On y jouera trois pièces des plus comiques : *Le Capitaine Lampion, La Dinde Truffée, Jocrisse et Pandille.*

CONSEIL DE VILLE.

Ordonnances adoptées :— Une ordonnance autorisant un paiement de la somme de $1,000 pour les dépenses courantes de l'Administration, des divers départements.

Une ordonnance prescrivant le maintenant d'un trottoir en asphalte indiqués, d'un intérêt de cinq pour cent à partir du 1er juillet, 1877, sur des bons remis à la ville, lesquels couverts et exigeable il n'y aura pas de coupons. Le dit paiement devant être effectué lorsque l'Auditeur aura reçu assez de fonds appartenant aux dits contrats, etc., et sera approuvé par l'Administrateur F. M. Dubuclet, $115.50 ; P. O. Fasano, 70 ; Torrent & Lyons, 231.30 ; Thos Hines, 200 ; M. Kiem, 31.10.

Le vœux de la ville soumet un rapport dans lequel sont énumérés les travaux permanents que nécessite le nettoyage des rues de la levée dans certains endroits.

M Cavenne présente la résolution suivante :

Résolu que le voyer de la ville est autorisé à employer pour hâter, tout travail nécessaire actuellement dans ses mains, pourvu que le montant total des paiements ne dépasse pas le montant des fonds à sa disposition, et à faire rapport de ses procédures et de ses dépenses à la prochaine session du Conseil.

Un rapport favorable est donné par le comité de commerce et à l'administrateur sur un rapport semblable à l'administrateur des finances et à l'administrateur de la police, relativement aux mesures à prendre pour la réalisation du capital dans le but de le rendre mandataire de la ville, et à commencer cet à travail.

Le Conseil passe le 31 juin entre la ville et la compagnie Pacific Oil Company relativement à la construction d'un magasin à pétrole, etc.

Une ordonnance est adoptée permettant le privilège à Mr Gaudet de construire un magasin à pétrole sur le terrain de la ville, sur les Fort Gravois, entre la rue Gravois et la route de Gentilly).

Une ordonnance est adoptée ordonnant à l'administrateur de la police de faire un nouveau recensement de la population de la ville, conformément à la loi.

Le vœux de la nouvelle loi, le Conseil nomme comme Commissaires : Messrs. Dr. J. Le F. E. H. Foster, C. W. Hall, et Dr. Cenas.

Une ordonnance est adoptée ordonnant à l'administrateur de la police de faire un